

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 28 janvier 2011

**DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-3/01**

---

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie  
Rapporteur : AUBERT André

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

**OBJET :** Budget Primitif 2011/Mobilités.

Dans le cadre du Budget primitif pour l'exercice 2011, l'ensemble des moyens financiers que le Département envisage de mettre en place pour répondre aux attentes des Seine-et-marnais en matière de mobilité relève de cinq domaines d'interventions distincts : l'aménagement du réseau routier, les aménagements routiers et les liaisons douces (au titre du développement territorial), l'entretien et l'exploitation du réseau routier, les transports publics, les transports scolaires .

Pour les routes départementales, l'année 2011 sera marquée principalement par :

- l'intégration du Parc départemental de l'Équipement au sein des services départementaux (les conséquences budgétaires en sont décrites dans le rapport détaillé)
- la poursuite de la mise en œuvre des opérations structurantes pour les Territoires ( liaison Meaux-Roissy, RD 231 à Marne la Vallée entre autres )
- la sécurisation du réseau (au travers notamment de l'aménagement de traverses d'agglomération)
- le maintien des moyens consacrés à l'accompagnement des collectivités locales (Contrats Triennaux de Voirie et liaisons douces)

Pour les trois domaines afférents aux routes, la synthèse financière du budget primitif 2011 peut se traduire ainsi :

- en Investissement , les autorisations de programme de dépenses proposées s'élèvent à 47,5 M€, les crédits de paiement à 51,7 M€ ; les recettes attendues s'élèvent quand à elles à 15,2 M€
- en fonctionnement, l'enveloppe de dépenses ressort à 10,1 M€ et les recettes attendues à 1,5 M€

Pour ce qui est du domaine Transport public, l'année 2011 se caractérise avec un budget de dépenses de 22,04 M€ en fonctionnement par la poursuite des politiques volontaristes du Département (lignes conventionnées, PAM, cartes Améthyste et Rubis). Pour l'investissement, les crédits de paiements proposés (5,03 M€) permettront le financement des engagements du Département tant pour les opérations de T-Zen (Sénart Corbeil et Sénart Melun), la réalisation des écrans anti-bruits du TGV à Chelles et Vaires-sur-Marne que pour les différents projets relevant du PDUIF.

En matière de Transport scolaire avec un montant de dépense de 33,875 M€ et de 13,2 M€ de recettes prévisionnelles, ce budget qui se traduit par une charge nette constante pour le Département, marque la première année scolaire (2011/2012) de responsabilité pleine et entière du Département.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2011 des opérations suivantes :

<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Actions</b>	<b>Libellé de l'opération</b>	<b>Montant de l'opération</b>	
Aménagement du réseau routier	Acquisitions foncières.	Acquisitions foncières pour travaux	1 000 000,00	
	Aménagements pour la sécurité routière	Opérations de sécurité	6 200 000,00	
	Conservation et adaptation du réseau	Conserv. et adapt du réseau Ouvrages d'Art RD		1 500 000,00
		Conserv et adapt du réseau RD Rase campagne/Traverses		15 200 000,00
		Cons. et adapt. du réseau Ouvrages d'art RN transférées		800 000,00
		Cons. et adapt. du réseau RN transférées rase campagne traverse		4 500 000,00
	Etudes voirie.	Etudes voirie DEAR		200 000,00
		Etudes voirie DGO		200 000,00
		Etudes voirie DMO		200 000,00
	Favoriser le développement économique et local	Opérations diverses		3 000 000,00
		RD 231 Doublement et requalification Marne la Vallée 2ème phase Travaux		6 200 000,00
		RD 401 déviation du Mesnil Amelot		200 000,00
Paysage et environnement - Aménagement	Plantations/Paysagement		150 000,00	
Aménagements routiers et liaisons douces	Aide aux communes et aux intercommunalités	Contrats triennaux et Liaisons douces	5 000 000,00	
	Liaisons douces	Liaisons cyclables	500 000,00	
	Aménagement extérieur des ARTS	Amgt des ARTS DEAR	1 000 000,00	
	Moyens du parc départemental	Moyens du parc départemental	1 500 000,00	
	Signalisation	Signalisation routière	200 000,00	

Domaines d'intervention	Actions	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Transports publics	Infrastructures de transport	Etudes Amélioration du service de la ligne Meaux/la Ferté Millon	300 000,00
		Etudes avant projet TCSP Sénart Corbeil - phase 2	100 000,00
		Etudes TCSP Sénart Melun Phase 1 - Tranche 1	3 000 000,00
	PAM77	Subvention d'Équipement aux ESAT	80 000,00
		Subvention d'équipement PAM 77 renouvellement	491 200,00
	Plan de déplacement urbain.	Participation Travaux pôles PDU	600 000,00
	Points d'arrêt	Travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt PMR	450 000,00

**Article 2 :** d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2011 de l'opération suivante :

Domaines d'intervention	Actions	Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Transports publics	Lignes conventionnées	Contrôle des lignes Seine-et-Marne Express (AE)	90 000,00

**Article 3 :** de donner délégation à la commission permanente pour l'individualisation des subventions attribuées dans le cadre de l'opération « contrats triennaux et liaisons douces » au titre de l'action « Aide aux communes et aux intercommunalités ».

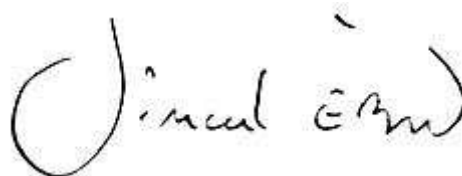
**Article 4 :** de donner délégation à la Commission permanente pour l'individualisation d'une partie de l'opération « participation des transports scolaires » au titre de l'action « Transports scolaires » pour la prise en charge d'une partie du salaire des accompagnateurs et pour la participation accordée au titre du transport scolaire des élèves internes selon les critères énoncés en annexe 1.

**Article 5 :** d'approuver les critères de participations et de subventions en matière de transport scolaire pour l'année 2010/2011 tels qu'ils figurent en annexe 1 de la présente délibération.

**Article 6 :** de prendre acte des tarifs de la carte Imagine'R décidés par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), intégrant la participation départementale pour l'année scolaire 2010/2011 (annexe 2 de la présente délibération).

Adopté à la majorité

LE PRESIDENT



Vincent ÉBLÉ